

Conditions générales de vente

- Le tarif de nuit s'applique tous les jours de 20 heures à 7 heures ainsi que les dimanches et jours fériés
- Les prix indiqués incluent les assurances illimitées pour les personnes transportées, la TVA à 5,5 %, les frais de voiture et le service chauffeur
- Les frais de péages et de parking, le repas du chauffeur fixé à 18 euros sont facturés en plus de la prestation
- En matière de mise à disposition, toute heure commencée est due
- Les bagages sont acceptés dans la limite de 30Kg par personne transportée et restent sous la responsabilité et la garde de leur propriétaire
- Les retards lors des accueils aux gares ou aéroports ne donnent pas lieu à facturation. En revanche, les retards au départ des missions travail ou domicile sont facturés 10 euros par tranche de 15 minutes en tarif de jour et 12 euros par tranche de 15 minutes en tarif de nuit.
- Les annulations précisées 5h avant l'heure de début effectif de la mission ne seront pas facturées
- Les factures sont payables à la fin de chaque prestation. Les services de longue durée peuvent faire l'objet d'un terme de règlement négocié.
- Pour les clients en compte les prestations donnent lieu à une facturation mensuelle payable dans les 15 jours qui suivent l'émission de la facture.
- Toute réclamation doit être formulée sous huit jours pour être prise en considération
- En cas de litige, seul le tribunal de Versailles est compétent